

## **Commission Territoriale Vallées de Marne**

### **BRÈVE**

#### **réunion du 24 juin 2020 en visioconférence**

La Commission territoriale Vallées de Marne s'est réunie en visioconférence le 24 juin dernier, sous la présidence de Maurice Lombard. L'ordre du jour a porté principalement sur les mesures d'urgence et le plan de reprise et sur l'élaboration du SDAGE examiné en Comité de Bassin le 14 octobre prochain, ainsi que sur la consultation du public et des assemblées du 15 février au 15 août 2021.

A l'occasion de cette commission, qui n'a pu se tenir sur le terrain comme à l'accoutumée, COVID oblige, les principaux sujets examinés par les administrateurs de l'Agence ont porté sur :

- les conditions de mise en œuvre des mesures d'urgence et du plan de reprise sur le territoire des vallées de Marne et sur les opportunités offertes aux collectivités pour dynamiser la mise en œuvre de leurs projets pour l'atteinte du bon état sur les masses d'eau les plus dégradées ;
- le futur programme de mesures, véritable feuille de route pour reconquérir la qualité des eaux et pour établir les priorités d'action de l'Agence et de l'Etat PAOT) ;
- le déploiement des contrats territoriaux Eau et Climat en Vallée de Marne, avec 7 contrats validés par la commission des aides et 3 supplémentaires avant la fin de l'année.

Les administrateurs ont pu prendre connaissance des territoires Sageables et de la liste des captages prioritaires et sensibles dont les listes seront annexées au SDAGE et de la liste des ouvrages prioritaires au rétablissement de la continuité écologique.

Enfin, un point d'information a été fait sur les différents appels à manifestations d'intérêt et autres appels à projets mis en place au niveau de l'Agence (PSE) ou de la région Grand Est.